

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « Animateur » - Mention « Loisirs tous publics » –
RNCP 28557 –

Du 16 décembre 2024 au 16 décembre 2025 – Ibos (65)

Le B.P.J.E.P.S Loisirs Tous Publics est certifié par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques – arrêté du 18/07/2016 - JO du 26/07/2016, homologué de niveau 4 . Il a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

La formation est menée avec une pédagogie d'alternance et confère au professionnel des compétences permettant de : concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale et dans un souci de développement local.

NB : *Chaque bloc de compétences (UC) peut être obtenu séparément.*

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes qui travaillent ou souhaitent exercer auprès des publics enfance – jeunesse, dans une démarche d'accompagnement des initiatives enfance - jeunesse :

- ➔ Sur un territoire, du quartier à l'intercommunalité,
- ➔ Dans les domaines socio-éducatif, de l'insertion, culturel, sportif, loisirs...
- ➔ Engagés dans le développement des projets enfance - jeunesse.

Prérequis :

- Titulaire du PSC1 ou certificat équivalent
- Diplôme d'animation volontaire ou BPJEPS ou autre diplôme de niveau 4
- Ou Expérience dans le secteur de l'animation d'un minimum de 200h.

Statut des stagiaires :

- ➔ Salariés
- ➔ Apprentis
- ➔ Autres statuts sous réserve de faisabilité

Contenus :

- ➔ *Module 1 :* Découverte de l'environnement professionnel de l'animation et méthodologie de projet
- ➔ *Module 2 :* Organisation d'une action d'animation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet
- ➔ *Module 3 :* Mise en œuvre d'une action éducative de direction en ACM
- ➔ *Module 4 :* Evaluation des démarches professionnelles engagées (des missions de direction, du projet d'animation professionnelle, des compétences acquises durant la formation

Certifications :

- UC 1 :* Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 :* Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 :* Conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'accueil de mineurs
- UC 4 :* Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation populaire

NB : *le BAFD + 28 j de direction ACM octroie l'UC 3, le CPJEPS octroie l'UC 4.*

Intervenants :

- ➔ Un référent principal sur l'ensemble de la formation,
- ➔ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter,
- ➔ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.

Notes :

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dates

Formation

16 décembre 2024
16 décembre 2025

Durée de la formation

616 heures en centre
A minima 1106 heures en
entreprise
-Principe de l'alternance-

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

33 av du Pouey
65420 Ibos
05.61.85.05.09

Mail : instep.32@instep-occitanie.fr

Prix pour la formation complète

7 392 Euros TTC
(Coût horaire : 12 euros)
Pour les parcours partiels,
Coût horaire : 13 € TTC

Candidature à la formation

Réunions d'information :

15/04 - 15/05 - 10/06 - 08/07 -
26/08 - 09/09 - 23/09 - 21/10 -
3/11 - 29/11

Contactez notre organisme pour
vous y inscrire

Clôture des inscriptions :

12 novembre 2024

Sélection des candidats :

Jusqu'à novembre 2024

Nous contacter pour vous y inscrire

Modalités

**Production écrite – 3h et
entretien oral 30 mns**

**Contact et envoi des dossiers de
candidature**

INSTEP Occitanie
1 Allée Lagarrasac
32600 Auch
05 62 05 39 98

Mail : instep.32@instep-occitanie.fr